L'agriculture biodynamique

L'agriculture biodynamique se donne pour but de :

- soigner la terre, préserver et accroître la fertilité des sols,
- produire une alimentation saine qui nourrisse le corps, l'âme et l'esprit des êtres humains,
- régénérer et façonner les paysages, développer l'approche du vivant,
- ouvrir de nouvelles perspectives sociales sur les fermes comme dans les liens producteurs et consommateurs.

Pratiques spécifiques de l'agriculture biodynamique :

- la recherche de l'équilibre entre le végétal, l'animal et la présence de l'homme en favorisant la diversité des cultures et des paysages,
- la recherche de l'autonomie en ce qui concerne les intrants (fourrages, semences, fumure, etc.) et la consommation d'énergie,
- l'utilisation de préparations biodynamiques, de tisanes et de compost spécifiques,
- la prise en compte des lois de la nature et des influences de la périphérie cosmique (lune, soleil, planètes, etc.).

Les fondements de l'agriculture biodynamique ont été donnés par le scientifique et philosophe autrichien Rudolf STEINER en juin 1924.

Crédit d'impôt pour les agriculteurs : en participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chefs d'entreprise. Calcul du crédit d'impôt = nombre d'heures passées en formation X taux horaire du SMIC (soit 130 € environ pour 14h de formation). Le crédit d'impôt est plafonné à **40 heures de formation** par année civile.

3 formations suivies*,
LA 4e À MOITIÉ PRIX !
* dans les 12 mois

ancv CHÈQUE-VACANCES

vivea Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

CERTIFICATION DE SERVICES QUALICERT SGS

Le lieu

Ferme du Marigot
Sourbins 12270 La Fouillade
Vous recevrez un plan d'accès une semaine avant.

Repas

Repas tirés du sac et partagés
selon ce que chacun aura apporté.

Hébergement

Deux gîtes sur place, 7 chambres et 11 lits. 25€ par nuit et par personne. Draps et petit-déjeuner non fournis (petite cuisine disponible pour le matin).
Réservation auprès de Véronique Enjalbert
05 65 65 82 28

Contact local

Marie Gheerbrant
05 65 81 19 96
06 07 23 75 81

Cette formation est co-organisée par le
Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique (MABD)
www.bio-dynamie.org

Pôle Formation
5 Place de la Gare 68000 COLMAR
www.bio-dynamie.org

N° de déclaration d'enregistrement de formation professionnelle : 42680121868

et l'association de biodynamie du Quercy Rouergue

Responsable de stage : Maëva Bourgeois
03 67 35 72 31 - m.bourgeois@bio-dynamie.org

MABD Mouvement de l'agriculture biodynamique

FORMATION
ÉLEVAGE

LA MORT DES ANIMAUX EN ELEVAGE

Accompagner les animaux de la naissance à la mort

En Aveyron,
à La Fouillade (12270)

Les mercredi 18 et jeudi 19 novembre 2020

LA MORT DES ANIMAUX EN ELEVAGE
Accompagner les animaux de la naissance à la mort

Objectifs

Accidentelle ou programmée, naturelle ou artificielle, soudaine ou planifiée, la mort fait partie du quotidien de l'éleveur. Pourtant elle est souvent occultée, déléguée, vécue seul et avec culpabilité, et ne peut être parlée.

Cette formation propose de comprendre pourquoi et comment, en tant qu'être humain, la mort des animaux peut être un traumatisme, mais aussi se vivre sereinement et avoir du sens dans la vie d'éleveur avec ses animaux.

Public et Pré-requis

S'adresse aux éleveurs qui côtoient des animaux d'élevage allaitants, laitiers ou de travail.

La formation se partage entre l'apport de connaissances illustré de cas concrets issus de l'expérience d'accompagnement d'éleveurs de l'intervenante. Une large place est laissée aux expériences vécues et aux questions des participants.

Cette formation est un processus individuel et collectif. Les deux journées sont indissociables, il est nécessaire pour la personne et pour le groupe de participer aux deux journées.

LE PROGRAMME (14 heures de formation)

Mercredi 18 novembre 2020

Horaires : Matin 9h30-13h00 - Après-midi 14h30-18h

La mort accidentelle ou programmée dans le quotidien des éleveurs et animaux

- Accueil et introduction
- Comprendre les mécanismes et processus de la mort des animaux
- Ethobiologie de la souffrance animale
- La mort lors de la naissance, de la maladie
- Mise à mort et qualité de la viande
- Les enseignements des peuples éleveurs à travers les âges et le monde

Jeudi 19 novembre 2020

Horaires : Matin 9h-12h30 - Après-midi 14h-17h30

Comprendre les mécanismes et processus de la mort des animaux

- Retour sur les acquis de la veille
- Comprendre ce que l'on a pu ressentir devant la mort
- Comportements des animaux sauvages face à la mort
- Comment vivre la séparation
- Vivre sereinement la mort et la mise à mort dans le quotidien
- Bilan, temps d'échange et d'appropriation.

La formatrice

Marie-Christine Favé, vétérinaire, accompagne les éleveurs et agriculteurs à construire l'équilibre comportemental et corporel de leurs animaux et à faciliter la rencontre et la relation matérielle et sensible entre l'Homme et les Animaux.

BULLETIN D'INSCRIPTION

12 -Elevage

Les 18-19 novembre 2020

☐ **30 € pour les personnes finançables par le VIVEA**
Date de naissance : .....

☐ **120 € pour les particuliers** - chèques vacances acceptés.
Le coût ne doit pas être un obstacle à votre participation.

☐ **200 € pour les salariés agricoles** pris en charge par le fond de formation OCAPIAT. Demande individuelle à faire pour **la prise en charge de vos frais de formation et de votre salaire**. Documents fournis sur demande.

☐ + **22 €** Adhésion 2020/21 **obligatoire** pour les non-adhérents

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse de facturation: .....

.....

CP : ..... Ville : .....

Tél. : .....

Mail : .....

☐ J'ai besoin d'un hébergement (ceci n'est pas une réservation - contactez l'hôte directement)

☑ En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de services du MABD en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Votre bulletin est à retourner avant le 06/11/2020 à :

MABD Pôle Formation - Maëva Bourgeois
5 place de la Gare - 68000 Colmar
m.bourgeois@bio-dynamie.org

Règlement par chèque à l'ordre du MABD ou par **virement** :
IBAN : FR76 3008 7332 0000 0195 5320 120 - BIC : CMCIFRPP
Lors du virement indiquez bien votre Nom Prénom et la référence «**formation MB - 12 Elevage**».

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre bulletin et règlement. Un mail de confirmation avec les informations pratiques vous parviendra quelques jours avant la formation. Un support de formation sera remis à chaque participant ainsi qu'une facture acquittée valant attestation.